

# LES «RALLIES»

## RAPPELS HISTORIQUES EN MATIERE D'INTRODUCTION

L'histoire est un perpétuel recommencement : on juge le présent par le passé.

Citons quelques tristes exemples historiques de «ralliements» et de «ralliés».

- 1- Au lendemain de la révolution dite française de 1789, une partie du clergé se rallia à la Constitution Civile du clergé, et devint ainsi schismatique. Ces prêtres étaient appelés «jureurs», face à ceux qui étaient restés fidèles à la foi Catholique, les «réfractaires».
- 2- En 1892, le Pape Léon XIII conviait les Catholiques à adhérer au régime républicain de la France maçonnique ... Le pays ne s'est jamais relevé de cette erreur politique du «Ralliement».
- 3- En juin 1929, le Pape Pie XI demande aux Catholiques mexicains, pourtant victorieux militairement, de reconnaître le gouvernement révolutionnaire du Général Calles. A cause de ces «Arreglos», des milliers de Cristeros, trahis par leurs Évêques «ralliés», payèrent par le martyre cette grave erreur politique de Rome.
- 4- Le 30 juin 1988, Monseigneur Lefebvre, pour conserver la Sainte Messe et le Sacerdoce Catholiques, consacrait

quatre Évêques sans le mandement de l'église conciliaire ; le 2 juillet suivant, Jean-Paul II, par son Motu Proprio «Ecclesia Dei Afflicta», tentait de rallier à cette même église conciliaire les Catholiques fidèles qui refusaient l'esprit révolutionnaire de Vatican II.

Plusieurs Prêtres, ne voyant pas le piège, se rallièrent (Fraternités Saint Pierre et du Christ Roi, moines de Dom Gérard, ...) Ils devinrent pour les Catholiques fidèles ce que les «jureurs» étaient face aux Prêtres «réfractaires» de 1789 !

## LES INTENTIONS DE LA ROME MODERNISTE

Les intentions de Jean-Paul II par l'établissement de la «Commission Ecclesia Dei» étaient très nettes : «faciliter la pleine communion ecclésiale des religieux ayant eu des liens avec la Fraternité fondée par Monseigneur Lefebvre», c'est à dire faire rentrer dans le giron conciliaire les anciens «réfractaires», ramenant tous ceux qui acceptent de négocier vers les erreurs du Concile Vatican II (collégialité, liberté religieuse, œcuménisme) et de la réforme liturgique.

Jean-Paul II le dit expressément aux moines du Barroux en 1990 :

«Il est bien évident que loin de chercher à mettre un frein à l'application de la réforme entreprise

après le Concile, cette concession est destinée à faciliter la communion ecclésiale des personnes qui se sentent liées à ces formes liturgiques anciennes».

Il se fait encore plus pressant en 1991 devant la Fraternité Saint Pierre :

«Vous devez accepter tous les documents du Concile Vatican II !»

La « Commission Ecclesia Dei » précise le 12 février 1992 :

«Le Motu Proprio invite les Évêques à tenir compte de la sensibilité propre à certains groupes, mais en aucune manière il ne doit être un moyen de rétablir le rite d'avant le Concile et d'être un obstacle à la réforme liturgique voulue par Vatican II».

Dans la formule d'adhésion des «ralliés» à l'église conciliaire, ces derniers doivent reconnaître le nouveau code de Droit Canon, l'orthodoxie de la nouvelle messe et des nouveaux sacrements, et promettre d'éviter toute polémique à propos de Vatican II.

C'est clair : les «ralliés» ont vendu la Messe Catholique et la Tradition pour un plat de lentilles !

- Si la nouvelle messe est bonne, alors pourquoi ne pas la dire ?
- Si le Concile Vatican II n'est pas critiquable, pourquoi ne pas en accepter les doctrines qui contredisent les enseignements traditionnels de l'Église ?
- Si l'esprit post-conciliaire est acceptable, il faut alors admettre les conséquences de la réforme liturgique et le nouveau code de Droit Canon.

On ne peut accepter de se couper de ce que l'Église Catholique a enseigné pendant 20 siècles sans se couper en même temps

de l'Église elle-même, car en détruisant la véritable charité (l'unité de culte et de foi), on entre dans le schisme. L'église conciliaire est donc schismatique, et ceux qui la rallient le deviennent également. La sincérité ne modifie en rien la vérité.

## QU'EN DISENT LES EVEQUES ?

Le 8 janvier 1997, un Prêtre de la Fraternité Saint Pie X, Monsieur l'Abbé Bouchacourt, fut reçu par Monseigneur Vingt-Trois, Évêque auxiliaire de Paris, qui lui précisa que toutes les autorisations accordées par les Évêques pour dire la Messe traditionnelle étaient temporaires, et que le but du Saint Père et des Évêques était d'amener tous les Catholiques de «sensibilité traditionaliste» à l'ecclésiologie de Vatican II et à l'acceptation de la nouvelle messe.

Quand notre Abbé lui demanda jusqu'à quand dureraient ces permissions, il répondit sans sourciller : «jusqu'à l'extinction des Catholiques attachés à ce rite ». A bon entendeur, salut !!!

Le Cardinal Mayer disait aux «ralliés» en janvier 1989 :

«On ne peut accepter uniquement les concessions offertes par le Protocole d'accord entre Monseigneur Lefebvre et Rome du 5 mai 1988, et en oublier les obligations».

En 1993, Dom Le Gall, Abbé de Sainte Anne de Kergonan, ne disait pas autre chose :

«Il n'y a pas deux rites au choix dans l'église ; il n'est pas libre à chacun de prendre ou de laisser la réforme liturgique».

Le Cardinal Decourtray, en décembre 1988, prévint les «ralliés» qu'ils de-

vaient progresser sur le chemin de l'adhésion véritable au Concile Vatican II dans sa totalité. Tout est donc inclus : la liberté religieuse, l'œcuménisme, la collégialité, la nouvelle messe, le nouveau Code de Droit Canon et les conséquences ultimes de la réforme liturgique. Pauvres ralliés !

## **LES «RALLIÉS» PRIS AU PIEGE !**

Monseigneur Lefebvre l'avait clairement exprimé en 1977 :

**«Il ne s'agit pas d'un différent entre Monseigneur Lefebvre et le Pape, mais d'une incompatibilité radicale entre l'Église Catholique et l'église conciliaire!»**

Puis, en juin 1988 :

«Ils voulaient nous réduire à accepter le Concile et les réformes post-conciliaires».

Rome ne cherche plus à interpréter le Concile dans le sens de la tradition, mais beaucoup plus à interpréter la tradition dans le sens du Concile !

Il est évident que Rome n'attendait que la mort de Monseigneur Lefebvre pour en finir avec les Catholiques fidèles. Mais sa consécration de quatre Évêques en juin 1988 remettait tout en question ...

Les «ralliés» sont pris au piège : pour rester en bonnes grâces avec leurs protecteurs, ils durent lâcher de plus en plus de lest.

Le même Dom Gérard, Abbé du monastère du Barroux, qui proclamait hautement en août 1988 «que nulle contrepartie doctrinale en liturgie ne soit exigée de nous et que nul silence ne soit imposé à notre prédication anti-moderniste», fut pitoyablement contraint de concélébrer la nouvelle messe le 27 avril 1995 !

Les «ralliés» doivent faire ordonner leurs prêtres par des Évêques modernistes, cohabiter avec des prêtres tout imbus des idées modernes, accepter dans la pratique un «bi-ritualisme» hétérodoxe (nouvelle messe / Messe traditionnelle), se servir de Saintes Huiles douteusement consacrées pour conférer des Sacrements qui seront donc eux-mêmes douteusement valides. Ils ont du assouplir considérablement leur position doctrinale, et en viennent maintenant à accepter la doctrine hérétique de la «Liberté religieuse» ainsi que le principe de la nouvelle messe, laquelle favorise partout l'hérésie.

Le grand protecteur des «ralliés», le Cardinal Ratzinger, sacré Évêque en 1977, futur Benoît XVI, était professeur à l'Université ultra-moderniste de Tübingen. En 1968, il signait avec ses compères hérétiques Rahner, Chenu, Congar, Küng, Schillebeeckx une déclaration aussi hérétique que ses auteurs sur «La liberté et la fonction des théologiens dans l'église», déclaration qu'il maintient toujours aujourd'hui. Ce même Cardinal Ratzinger renchérisait en novembre 1992, disant qu'il serait absurde de vouloir revenir à un système de chrétienté politique !

La conclusion est évidente : ces gens ne sont plus Catholiques : le souffle de la révolution est passé par là ! Leur libéralisme doctrinal et politique a détruit en eux les racines de la foi Catholique.

## **QUE FAIRE DANS LA PRATIQUE ?**

Il nous faut garder l'intégralité de la Foi Catholique, et refuser catégoriquement de mettre le bout de notre doigt dans la bouche du démon ! Nul ne peut servir deux maîtres.

On ne peut mettre sur un pied d'égalité la Messe Catholique traditionnelle dite de Saint Pie V et la nouvelle

messe néo-protestante ; on ne peut accepter les déclarations dogmatiques des Papes Grégoire XVI, Pie IX et Saint Pie X, et en même temps accepter les schémas hérétiques du Concile Vatican II sur la liberté religieuse, l'œcuménisme ou les religions non-chrétiennes.

Il faut donc rejeter la nouvelle messe, le nouveau catéchisme, les nouvelles doctrines issues du Concile Vatican II, et le nouveau Code de Droit Canon de 1983 .

«Gardez le testament de Notre Seigneur Jésus-Christ, gardez la Messe de toujours» nous disait déjà Monseigneur Lefebvre en 1979, pendant le sermon de son jubilé sacerdotal.

Il y a une opposition formelle, profonde, radicale, entre les idées modernes et modernistes qui sont passées à travers ce Concile, et la foi Catholique traditionnelle.

En 1864, le Pape Pie IX condamnait déjà solennellement dans la proposition n° 80 de son «Syllabus» ceux qui prétendaient que «Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et faire un compromis avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne».

Monseigneur Lefebvre le disait fièrement dans sa fameuse Déclaration de 1974 :

«Nous refusons et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont sorties».

Terminons avec une citation magnifique du Pape Saint Pie X, dans son encyclique «Notre charge apostolique» du 25 août 1910 :

**«L'Église, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégager du passé. Il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine : car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires ni novateurs, mais traditionalistes.**

**«Non, vénérables frères, il faut rappeler énergiquement dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle, où chacun se pose en docteur et législateur, on ne bâtira pas la Cité autrement que Dieu ne l'a bâtie. On n'édifiera pas la société si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux. Non, la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la civilisation Catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et de la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et Divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : omnia instaurare in Christo , tout restaurer dans le Christ».**

Tout dévoué en Notre Seigneur Jésus Christ et sa Très Sainte Mère.

Abbé Jean-Luc Lafitte